

Fonds de lutte contre les addictions liées aux substances psychoactives

Présentation du bilan des actions financées en 2019 (volet 1)

Note de synthèse

Le fonds de lutte contre les addictions a permis de financer en 2019 des actions à la fois nationales et régionales pour un budget total de 120 millions d'euros. Pour la deuxième année consécutive, et à la suite de l'extension du périmètre du fonds de lutte contre le tabac à l'ensemble des substances psychoactives, le bilan des actions mises en œuvre est encourageant. Les différents acteurs se sont fortement mobilisés pour mettre en œuvre des actions auprès de publics cibles, et les projets financés par le fonds ont permis de soutenir des priorités nationales (lieux de santé sans tabac), de renforcer des actions phares et de déployer ou amplifier des actions innovantes contribuant à lutter contre les addictions.

Rappel des orientations stratégiques du fonds

Le fonds de lutte contre le tabac, créé en décembre 2016, a vu son périmètre élargi à l'ensemble des substances psychoactives par le décret n°2019-622 du 21 juin 2019. Désormais « Fonds de lutte contre les addictions », il reste géré par la Caisse nationale de l'Assurance Maladie et contribue au financement d'actions de lutte contre les addictions en cohérence avec les orientations du Programme national de lutte contre le tabac (PNLT) et du plan national de mobilisation contre les addictions.

Cela s'est traduit dès 2019 par l'élaboration d'un plan d'actions, formalisé par l'arrêté des ministres chargés de la santé et de la sécurité sociale du 2 août 2019 portant la liste des bénéficiaires et les montants alloués par le fonds.

Le plan d'actions 2019 a eu vocation à répondre à quatre axes stratégiques prioritaires :

- ❖ Protéger les jeunes et éviter l'entrée dans le tabagisme, mais aussi éviter et retarder l'entrée dans la consommation d'autres substances psychoactives ;
- ❖ Aider les fumeurs à s'arrêter de fumer et réduire les risques et les dommages liées aux consommations de substances psychoactives ;
- ❖ Amplifier certaines actions auprès de publics prioritaires, dans une volonté de réduire les inégalités sociales de santé ;
- ❖ Soutenir le partage de connaissances, l'innovation, la recherche appliquée et l'évaluation des actions de prévention et de prise en charge.

Les actions ont été financées à la fois au niveau national et régional, via des crédits délégués aux agences régionales de santé dans une proportion amplifiée en 2019 par rapport à 2018.

Compte tenu du contexte sanitaire lié au Covid-19 qui a frappé la France à partir du mois de février, le bilan des actions financées par les AAP régionaux, initialement programmé à la fin du 1^{er} trimestre 2020, sera réalisé au 3^{ème} trimestre 2020 et fera l'objet d'un volet spécifique à venir du bilan FLCA 2019 (volet 2). La présente note présente le 1^{er} volet du bilan 2019 consacré aux actions pilotées à l'échelle nationale. Elle sera enrichie à la suite du bilan régional.

L'ensemble des actions financées en 2019 est présenté dans le tableau synthétique ci-après.

I- Actions financées en 2019 et chiffres clés

| Actions financées | Description de l'action | Porteur(s) | Montant attribué | Informations clés |
|--|--|-----------------------------|------------------|--|
| Traitements nicotiniques de substitution (TNS) | Faciliter l'accessibilité des TNS en permettant le remboursement en droit commun d'une liste de TNS pour accompagner le plus grand nombre de fumeurs à l'arrêt du tabac. | CNAM / MSA | 32 M€ | 1,05 millions d'assurés bénéficiaires de TNS (+52% par rapport à 2018). Près de 100 000 prescripteurs de TNS |
| Appel à projets de l'opération "Moi(s) sans tabac" | Accompagner le déploiement de Moi(s) sans tabac en régions et favoriser la mobilisation des acteurs de terrain à travers des projets de soutien à l'arrêt du tabac : actions d'information sur le tabagisme et le sevrage et / ou d'accompagnement des fumeurs à l'arrêt (consultations, ateliers, remise de TNS). | CNAM / caisses ¹ | 3 M€ | 360 projets financés |
| Création et déploiement du projet pilote "dispositifs de proximité d'aide à l'arrêt" | Mettre en place un dispositif d'aide au sevrage tabagique dans les centres d'exams de santé (CES) volontaires : consultations de tabacologie et remise gratuite d'un traitement d'amorce de 7 jours. | CNAM | 1,73 M€ | Cahier des charges du projet finalisé |
| Application de "e-coaching" relative à l'arrêt du tabac | Aider les fumeurs à démarrer un processus d'arrêt du tabac et accompagner ceux ayant déjà arrêté via une application numérique. | CNAM | 0,5 M€ | 973 095 téléchargements + 30 % qu'en 2018 |
| Appel à projets "mobilisation de la société civile" | Soutenir des projets d'envergure nationale portés par des acteurs de la société civile. | CNAM | 16 M€ | 45 projets reçus (+17 par rapport à 2018, sur un périmètre élargi) 25 projets financés |
| Opération "déclat stop tabac" et entretiens motivationnels d'arrêt du tabac | Déployer l'action Déclat Stop Tabac (programme d'éducation à la santé de proximité, décliné par les caisses locales de la MSA, ciblant les jeunes de 16 ans scolarisés en établissement d'enseignement agricole et les salariés de structures d'insertion par l'activité agricole). | MSA | 0,12 M€ | 2245 participants à Déclat Stop Tabac contre 1700 en 2018. 1072 participants aux entretiens motivationnels (chiffre équivalent en 2018) |

¹ Financement piloté à l'échelle nationale mais mise en œuvre portée par les caisses d'assurance maladie

| | | | | |
|---|---|-----------------------|----------|---|
| Amplification des actions de marketing social - TABAC | Intensifier les dispositifs de marketing social via plusieurs campagnes : opération Moi(s) sans Tabac, campagne « bonnes résolutions de début d'année », dispositif multicanal Tabac Info Service, | Santé Publique France | 6,2 M€ | 203 892 inscriptions à Moi(s) sans tabac (242 579 en 2018) 5,8 M de visiteurs sur le site TIS (contre 1,03 M en 2018) |
| Amplification des actions de marketing social - ALCOOL | Amplifier les actions de marketing social via plusieurs campagnes : campagne de promotion des repères de consommation à moindre risque, campagne « Zéro alcool pendant la grossesse ». | Santé Publique France | 8,9 M € | 9/10 médecins se sont dit incités par la campagne à parler de consommation d'alcool avec leurs patients 36 % des répondants déclarent que la campagne les incite à réfléchir à leur consommation d'alcool (+15 points) |
| Développement d'actions de marketing social – POLY CONSOMMATIONS | Déployer une action de communication visant la réduction des risques en contexte festif, s'appuyant sur les médias et réseaux affinitaires des jeunes, pour renforcer les comportements protecteurs entre pairs. | Santé Publique France | 1,2 M € | 71 % des jeunes se sont sentis personnellement concernés |
| Mise en œuvre du programme "TABADO" | Déployer le programme « TABADO » qui vise à proposer un accompagnement à l'arrêt du tabac dans les centres de formation d'apprentis et lycées professionnels et la mise en place d'un championnat « Tabado Games » entre établissements participants | INCa | 1 M€ | 15 projets financés (13 projets pilotes et 2 projets d'amorçage) 1 nouvelle région concernée : PACA 142 établissements concernés et 60 000 jeunes sensibilisés |
| Dispositif de recherche et d'interventions pour réduire le tabagisme | Mettre en place un dispositif de recherche dans la lutte contre le tabac couvrant toutes les dimensions de la recherche (fondamentale, clinique, populationnelle, etc.) : appel à projets pour des projets, appel à candidatures pour des subventions doctorales et mise en place de dispositifs d'animation. | INCa / IReSP | 8,065 M€ | 21 projets financés 3 bourses de doctorants financées |

| | | | | |
|---|---|-----------------------------------|--------|---|
| Dispositif de recherche et d'interventions pour la mobilisation contre les addictions | Mettre en place une stratégie intégrée pour soutenir la recherche dans le domaine des addictions en élargissant le dispositif de recherche sur la lutte contre le tabagisme (ci-dessus), aux addictions plus largement : appel à projets couvrant toutes les dimensions de la recherche (fondamentale, clinique, translationnelle, sciences sociales, épidémiologies, etc.) | IReSP | 5 M € | 55 projets reçus (En cours de sélection) |
| Observatoires des trajectoires et élaboration de connaissances | Mettre en place plusieurs études : un baromètre santé auprès des personnes détenues, un projet d'analyse stratégique des politiques de régulation du cannabis des USA et du Canada, une estimation du cout social actualisé lié aux substances psychoactives, l'étude ARAMIS 2. | OFDT | 0,4 M€ | 50 jeunes (15-17 ans) interrogés en partenariat avec l'Injep ² dans le cadre de l'étude ARAMIS 2 |
| Dispositif régional : appels à projets et missions d'appui | Permettre aux ARS de déployer des actions de lutte contre les addictions en fonction des spécificités régionales et auprès de publics prioritaires pour réduire les inégalités sociales de santé | Agences régionales de santé (ARS) | 32 M€ | Evolution des crédits dédiés au dispositif régional à la hausse de 3M€ par rapport à 2018 (29M€) |

II- Analyse

Le plan d'actions du fonds de lutte contre les addictions en 2019 a permis de traduire en actions les priorités du PNLT et du plan de mobilisation contre les addictions, en poursuivant les actions initiées dans le cadre du fonds de lutte contre le tabac tout en élargissant le champ d'intervention aux autres substances psychoactives, notamment l'alcool et le cannabis. Dans cette perspective, l'ensemble des acteurs concernés (associations, professionnels de santé, établissements sociaux ou médico-sociaux, établissements sanitaires, établissements scolaires, collectivités, organismes d'assurance maladie, ...) a pu être mobilisé sur des typologies d'actions et d'interventions variées dans l'objectif de les porter au plus près des populations et de leurs besoins.

Les actions financées en 2019 ont permis de soutenir les objectifs prioritaires suivants :

- **Poursuivre et amplifier les actions concernant le tabac :**

La généralisation du remboursement par l'Assurance Maladie des substituts nicotiques pour accompagner le plus grand nombre de fumeurs à l'arrêt du tabac a permis d'améliorer leur accessibilité : plus d'un million d'assurés (+52% par rapport à 2018), ont eu recours à ces traitements de première intention. Cette hausse du recours est également le fruit de la mobilisation des professionnels de santé qui sont de plus en plus nombreux à accompagner leurs patients dans le sevrage tabagique : près de 100 000 médecins, infirmiers, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et masseurs-kinésithérapeutes ont prescrits ces traitements en 2019.

Les dispositifs de marketing social de lutte contre le tabagisme, mis en œuvre par Santé publique France, ont été intensifiés via plusieurs campagnes : campagne « bonnes résolutions de début d'année », 4ème édition de l'opération Moi(s) sans Tabac, préparation du dispositif multicanal Tabac Info Service. L'opération Moi(s) sans Tabac, déployée au niveau national entre octobre et novembre 2019 a connu une forte mobilisation et un succès renouvelé (203 892 inscriptions).

² Institut national pour la jeunesse et l'éducation populaire

Par ailleurs, l'application de e-coaching relative à l'arrêt du tabac a enregistré une augmentation de 30% des téléchargements par rapport à 2018 pour atteindre 973 095 téléchargements.

Enfin, dans le cadre de l'appel à projets « Mobilisation de la Société Civile », étendu à l'ensemble des substances psychoactives, la lutte contre le tabac est maintenue comme une priorité. 89% du montant alloué a concerné le tabac associé ou non à d'autres substances : 36% du montant alloué a ciblé *uniquement* le tabac (4 projets sur 25) et 53% du montant alloué (15 projets) a porté sur la prévention ou la prise en charge de plusieurs addictions, dont le tabac, en poly-consommation ou non (majoritairement tabac/alcool/cannabis).

- **Elargir le champ d'actions aux autres substances psychoactives, notamment l'alcool et le cannabis :**

Les actions de marketing social de réduction des risques associés aux consommations d'alcool ont été amplifiées :
- en mars 2019, une campagne multicanale de promotion des repères de consommation à moindre risque. A l'issue de cette campagne, 9 médecins sur 10 se sont dit incités par la campagne à parler de consommation d'alcool avec leurs patients et 36% du public déclarent qu'elle les incite à réfléchir à leur consommation d'alcool et 26 % à réduire leur consommation

Par ailleurs, une action de communication visant la réduction des risques de consommation d'alcool et/ou de cannabis en contexte festif, « amis aussi la nuit », a été déployée en septembre 2019 pour renforcer les comportements protecteurs entre pairs. De même, la campagne « Zéro alcool pendant la grossesse », rendez-vous désormais traditionnel à l'occasion de la journée mondiale contre le syndrome d'alcoolisation fœtale, a été à nouveau diffusée.

- **Marquer une attention particulière envers le public jeune :**

Les jeunes constituent un public prioritaire en matière de prévention des conduites addictives et d'accompagnement à l'arrêt. Ainsi, près de la moitié des projets retenus de l'appel à projets « Mobilisation de la société civile » concernait ce public.

Le programme « TABADO » a poursuivi son déploiement dans 13 régions françaises, au sein des centres de formation d'apprentis et des lycées professionnels avec notamment la mise en place d'un championnat « Tabado Games » entre établissements participants. Plus de 142 établissements scolaires ont bénéficié de ce programme qui a permis de toucher près de 60 000 jeunes.

Le déploiement de l'action « Déclic Stop Tabac » décliné par les caisses locales de la MSA, ciblant les jeunes de 16 ans scolarisés en établissement d'enseignement agricole et les salariés de structures d'insertion par l'activité agricole) s'est également poursuivi.

- **Porter une attention particulière au développement d'actions concernant et impliquant les départements d'Outre-mer :**

En 2019, 20% des projets retenus dans le cadre de l'AAP « Mobilisation de la société civile » comportaient explicitement un déploiement dans les territoires ultra-marins.

L'opération « Moi(s) sans tabac » a bénéficié d'un plan média adapté par Santé publique France, et les caisses d'Assurance Maladie d'Outre-mer se sont mobilisées en proposant 7 projets au financement. Le programme « Tabado » est quant à lui déployé depuis 2018 à La Réunion.

- **Favoriser des dynamiques dans les domaines des études et de la recherche**

Grâce au dispositif de recherche porté par l'INCa / IReSP pour réduire le tabagisme, 21 projets de recherche ont pu être financés et 3 bourses doctorales accordées.

Le lancement, par l'IReSP, d'un appel à projets destiné à élargir le dispositif de recherche sur la lutte contre le tabagisme, aux addictions a suscité dès la première année le dépôt de 55 projets justifiant pleinement les besoins de recherche sur cette thématique.